

mœurs, estimez de votre devoir d'user des mêmes moyens ; eux, indignement, pour la destruction, vous, saintement, pour l'édification.

Il sera assurément très utile que des hommes instruits et pieux se consacrent à des publications quotidiennes ou périodiques ; les erreurs étant ainsi peu à peu et graduellement dissipées, la vérité se répandra, les âmes engourdies se réveilleront, et la foi qu'elles cultivent en elles-mêmes pour leur salut, elles se mettront à la professer publiquement et à la défendre avec vaillance.

Ces bons résultats seront abondamment obtenus si les évêques dont Nous parlons observent les devoirs propres de ceux qui combattent pour les justes causes, c'est-à-dire, comme Nous l'avons enseigné ailleurs, observer les convenances, la modération, la sagesse, la charité, et, avec cela, défendre fermement les principes du vrai et du juste, soutenir les droits sacrés de l'Eglise, faire resplendir la majesté du Siège Apostolique, respecter l'autorité de ceux qui gèrent les affaires publiques, et, dans l'accomplissement de ces devoirs, se souvenir de rechercher, comme il est juste, la direction des évêques et de suivre leurs conseils.

Vous aurez ainsi, Vénérables Frères, un moyen excellent pour détourner des sources empoisonnées les peuples qui vous sont confiés et pour les conduire aux fontaines salubres.

Vous connaissez donc ce que Nous désirons et voulons que vous étudiez dans vos réunions ; Nous ne doutons pas de votre résolution d'employer tous vos soins pour répondre à Nos vœux. Pour cet heureux succès, Nous implorons le céleste secours, par l'intercession de Marie Immaculée, Mère de Dieu, du très saint évêque Turbicus, de la Vierge Rose, que l'Eglise appelle la fleur de sainteté du Pérou et de toute l'Amérique méridionale.

Cependant, comme témoignage de Notre affection et comme gage des dons célestes, Nous vous accordons très affectueusement, à vous tous, au clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1^{er} mai 1894, la dix-septième année de Notre pontificat.

LEON XIII, PAPE.

Théologie populaire

Le baptême est-il nécessaire au salut ?

Oui, le baptême est nécessaire au salut.

Le Baptême est si important que nous ne pouvons recevoir aucun autre sacrement avant d'avoir été baptisés. Aussi l'Eglise veut être certaine que tous ses enfants sont baptisés ; c'est pourquoi lorsqu'il existe un doute raisonnable au sujet du premier baptême, elle rebaptise sous condition, c'est-à-dire le prêtre dit en renouvelant le baptême : « Si tu n'es pas baptisé, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Par conséquent, si le premier baptême était valide, le second n'a aucun effet ; parceque le prêtre n'a pas l'intention de donner le baptême une seconde fois. Mais si le premier baptême était nul, alors le